



J'ai fui mon domicile le 21 mars 2007 après avoir reçu des menaces de mort mais aussi des menaces concernant un enlèvement de mon fils Pierre par ses grands parents paternels, Sandrine et William Garreau (6 place Hector Berlioz, 26200 Montélimar), le 14 mars 2007.

Sandrine et William Garreau ont enlevé mon fils Pierre le 18 mars 2007.

Nicolas Garreau, père de Pierre a ramené Pierre car je lui avais dit que j'irai à la police à 18h si Pierre n'était pas à mon appartement à 18h, accompagnés par des amis à qui j'avais téléphoné. Même la police qui n'a pas voulu intervenir le matin même après mon appel en urgence pour enlèvement d'enfant avec violence. La police de Montélimar a refusé de prendre ma plainte pour violences conjugales et enlèvement et maltraitements de mon fils.

- A la suite de ma fuite de mon domicile, le **21 mars 2007**, j'ai reçu des menaces de mort (voir dépôt de plainte) quotidienne après 23 h pour Pierre et moi.
- Entre le **21 mars 2007** et le **12 août 2007**, Nicolas Garreau (vivant rés. les Alysées Bat. N 1 rue des lavandins 26200 MONTE LIMAR) a refusé tous les rendez-vous que je lui proposé pour voir notre fils Pierre.
 - **Le 12 août 2007**, Pierre revoit son père (après 5 mois de refus de Nicolas de voir son fils), pour la journée en présence du grand-père William Garreau, habitant 6 place HECTOR BERLIOZ, 26200 MONTE LIMAR, et de l'ancienne compagne de Nicolas, Emilie Martin (mère d'un garçon de 3 ans). Mr William Garreau, grand père après avoir risqué la vie de mon fils avec sa voiture, le dépose au commissariat (attestations).
A 19 h Pierre rentre assoiffé, affamé, a un coup de chaleur et n'a pas été changée. Pierre mettra une semaine pour ce remettre d'une journée passée avec son père, son grand père et Emilie Martin.
- **A la suite de ce premier droit de visite, et après conseil de mon avocat afin que la plainte aille plus vite : je saisis le juge des enfants Mr VULLO par courrier le 20 août 2007.**

- **Le 26 août 2007**, Nicolas vient chercher Pierre avec une heure de retard sans prévenir : pour Nicolas « un enfant n'a pas besoin d'être prévenu, et ne peut réclamer son mère ou son père, ce n'est pas possible » ; paroles répétées le vendredi 15 mai devant Pierre, Mme Crivello, Mr Livet (éducateurs AEMO), Emilie Gamon, Joshua Garreau et moi-même. Son retour se fait dans les mêmes conditions que le 12 août 2007 : Pierre est assoiffé, affamé...
William Garreau porte constamment sur lui un appareil photo/ camera.
- **Le 8 et 9 septembre 2007** : j'amène Pierre au domicile de ses grands parents ou vit son père. Je vais le chercher pour son retour à 19 heures. Pierre a un hématome sous l'œil et la lèvre tuméfiée. Voir certificat du Dr BRICARD Alain en date du 10/09/2007. Durant une semaine Pierre se plaint d'avoir mal à son pénis qui est écarlate. Cela se reproduira à plusieurs reprises lors des retours de week-end du domicile de ses grands parents.
Le père de Pierre, Nicolas Garreau vit au domicile de ses parents depuis le 21 mars 2007 et ce jusqu'au mois de mars 2009.
Il vivra même chez ses parents avec sa compagne actuelle Emilie Gamon.
Pierre me dit que son grand père le nomme « asticot, vers de terre ».
Les grands parents et le père ont très souvent l'habitude de faire de donner des claques dans le coup ou sur le crâne (chiquenaude-pichenette).
- **Les week-ends 22/23 septembre 2007, 6/7 octobre 2007, 20/21 octobre 2007, 10/11 novembre 2007 et 17/18 novembre 2009** : Pierre pleure à la vue de son grand père à chaque fois que je l'amène pour les droits de visites. Pierre se referme, ne mange quasiment plus 48 heures avant de partir, se tape, se constipe et devient violent. A chacun de ses retours les biberons sont sales, le sac de Pierre n'a pas été utilisé. Pierre rentre totalement inhibé de ses week-ends passés au domicile de ses grands-parents. Lors de nos rencontres Nicolas refuse de répondre à mes questions. C'est William, le grand père qui prend constamment la place de Nicolas : soit pour répondre avec agressivité, soit pour s'occuper de Pierre. Pierre dit à plusieurs reprises « Mamie, papa donne du sirop pour dormir ». Pierre revient en disant : « maman salope ou putain ».
- **La première audience devant le juge Vullo (pour enfants) aura lieu le 9 novembre 2007** : le juge **Vullo** me fait comprendre que je n'avais aucun droit de le saisir directement. (la loi stipule pourtant que quiconque peut saisir un juge pour enfants dans le cas où l'enfant est en danger moral, physique ou psychologique).

- **Les week-ends 1 et 2 décembre 2007 et 8/9 décembre 2007** : le grand père est présent chaque week-end car c'est lui qui amène Nicolas car il n'a pas de permis (inscrit et payé en février 2006, payé par ma mère Mme Scribante pour que Nicolas soit indépendant). William est toujours agressif et prend la place de Nicolas qui est totalement occulté par son père, Pierre pleure à chaque fois qu'il voit son grand père et que celui-ci le met avec force dans sa voiture. Nicolas refuse toujours le dialogue disant « je n'ai rien à recevoir de toi (plus injures et grossièretés) » même devant Pierre cela ne le dérange pas. Nicolas a une nouvelle copine. Emilie Martin a quitté Nicolas pour protéger son fils.

Pierre est suivi une fois par mois par le Dr Veniard pédopsychiatre depuis novembre 2007, au CMP Nicolas Massenet à Valence (26), à ce jour.

- **Noël du 30/12/2007 au 06/01/2008** : afin d'éviter une trop grande séparation pour Pierre et après conseil auprès de Mme Vallet (éducatrice IOE, audience devant Mr Vullo le 9/11/2007), je demande à Nicolas de couper en deux la semaine durant les vacances. Nicolas refuse et Pierre part donc pour la première fois 8 jours chez ses grands parents. A son retour, la valise de Pierre et son sac de jouer non pas été touchés. Pierre fait des cauchemars, des angoisses, il a maigrit. Pierre se plaint une nouvelle fois d'avoir mal à son pénis « bobo pénis », pendant une semaine. Le sexe de Pierre est écarlate. Pierre parle de mieux en mieux et me dit « mamie gronde quand je fais dans la couche, papa gifle ». Nicolas refuse que je parle à Pierre au téléphone. Il a été convenu que j'appelle Pierre tous les 2 jours. Mme Vallet éducatrice de la sauvegarde de l'enfance (IOE) ne répond pas à mes appels aux secours concernant l'état de mon fils.
- **Les week-ends 19/20 janvier 08 et 2/3 février 08** sont identiques à tous les autres, Pierre ne veut pas aller chez son père et ses grands parents. Pierre rentre inhibé, angoissé, violent, sur lui-même et sur son environnement. Nicolas refuse de m'écouter sur les couches qu'il utilise pour Pierre et qui lui font mal.

Pierre a eu deux ans le 1^{er} février 2008. Il n'a jamais rien reçu de la part de son père et de la famille paternelle : ni cartes postales, ni cadeaux, ni jouets depuis la séparation.

- **Février du 16/02/2008 au 23/02/2008** : j'arrive à parler à Pierre tous les 2 jours. Pierre revient épuisé et angoissé. Toujours le même problème pour les couches malgré le fait que j'en mette dans le sac, celui-ci n'est même pas ouvert dicit Sandrine, la grand-mère à Mme Vallet (éducatrice IOE) : « je n'utilise pas le sac d'affaires que met Marjorie pour Pierre. A son arrivée, je déshabille Pierre et le rhabille avec nos vêtements et nos bijoux ». (aliénation parentale, dénégation de la mère).
- **Week-ends 1 et 2 mars 08, 15/16 mars 08 et 29/30 mars 08** : le comportement de Nicolas ne change pas : aucune réponse à mes questions, la présence du grand père est toujours d'actualité et une nouvelle copine arrive Emilie Gamon, vivant 2 place SAINT SAENS, 26200 MONTELMAR. Pierre rentre toujours angoissé, inhibé, violent, refermé sur lui-même de ses week-ends. Emile et Nicolas vive chez les grands parents et Pierre dort avec eux. Pierre commence à poser des questions sur ce que fait son père et Emile dans le lit : « maman ils font du bruit la nuit ça me réveille, papa est tout nu...Emilie aussi ». Pierre se réveille la nuit : « maman j'ai peur y a un homme en noir ».
- **Avril du 12/04/08 au 19/04/08** : à son retour j'amène Pierre (pour la première fois) aux urgences afin de faire constaté les irritations qu'il a sur son sexé et la traces qu'il a sur ses fesses. J'ai pu parler à Pierre seulement une fois car Nicolas a refusé que nous ayons un contact. Nicolas pense que s'il empêche Pierre de me parler, Pierre m'oubliera, mais un enfant qui aime sa mère et que sa mère aime ne l'oublie pas.
- **Week-ends 26/27 avril 08, 10/11 mai 08, 24/25 mai 08 et 7/8 juin 08** : aucune communication possible avec Nicolas qui maintenant est amené par son compagne Emilie (sans permis), la compagne n'a aucune attention envers Pierre. Pierre rentre toujours fatiguer, fermé et violent : il se tape, jette ses jouets par terre. Pierre dit « parrain tape ».
- **Le 27 mai 2008, audience devant Mr VULLO, juge pour enfants, il ordonne un Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) pour un an, à la vue du certificat médical fait par le chirurgien qui va circoncire Pierre, Mr VULLO ne bouge pas et sans le lire le met de côté. Il paraîtrait même que c'est moi la mère qui nuit au père car nous ne sommes pas du même monde. La différence a toujours été une grande valeur pour notre société mais les actes de maltraitements posés sur un enfant de un an et demi ne s'appellent pas « différence ».**

- **Week-end 14/15 juin 08** : fête des pères, j'ai proposé à Nicolas de prendre Pierre deux week-ends de suite pour qu'ils puissent être ensemble pour la fête des pères. A son retour Pierre a un énorme bleu dans le dos et sur la cuisse : il me dit qu'il est tombé de la moto. De plus Pierre a eu une coupe de cheveux avec des trous partout (voir attestation coiffeuse), faite en présence d'Emilie par Chantal, la tante. Alors que je pose toutes ses questions à Nicolas, il me répond « je n'ai rien fait, je travaillais, Pierre n'était pas avec moi, il n'a pas été touché ».

Pierre se fait circoncire le 19 juin suite aux décalotages réguliers fait par son père et/ou ses grands parents. Il n'aura aucune nouvelle avant et près de son père et ce jusqu'au 4 juillet, malgré le fait que j'essayais de joindre Nicolas car Pierre souhaite lui parler. Pour Nicolas (dixit, Mme CRIVELLO et Mr LIVET éducateurs sauvegarde AEMO) « un enfant ne peut pas demander son père ou sa mère ». Après son opération, Pierre dira « j'ai peur de papi, William Garreau, il a touché mon pénis »

- **Juillet du 4/07/08 au 18/07/2008** : le départ de Pierre se fait dans les locaux de la sauvegarde à Montélimar, en présence de Mr Livet, éducateur AEMO, il est convenu que je pourrai parler à Pierre tous les 3 jours. Nicolas me laissera parler à Pierre seulement 3 fois, interrompant de façon systématique la conversation à chaque fois en disant « il chouine, je raccroche » ou encore refusant que je téléphone aux grands parents directement car Pierre était au camping. Je ne pouvais même pas rassurer mon fils. Le retour se fera dans les locaux de la sauvegarde à Valence, malgré le refus de Nicolas, en présence de Mme Crivello, éducatrice AEMO. A son retour, Pierre a les traits tirés. Pierre a fait une régression en refaisant dans sa couche. Il est perdu, à peur, ferme les portes, se met sous la table, la nuit il montre du doigt un homme en noir qui vient le voir.

Le carnet de santé de Pierre est fortement hachuré, annoté par le père et la grand-mère.

- **Août du 1^{er} août 08 au 15 août 08** : aucune présence des éducateurs (Mme CRIVELLO et Mr LIVET sont tous les 2 en vacances : personne en cas de problèmes pour Pierre) pour le départ et le retour de Pierre (vacances). A notre arrivée, Nicolas sans avoir prévenu Pierre, me dit que Pierre part 15 jours au camping chez ses parents, « je leur fais un cadeau », Pierre se tétanise et Nicolas rajoute « tu ne pourras pas parler à Pierre, c'est moi qui te donnerait des nouvelles quand je le voudrais, je t'interdis de téléphoner à mes parents ». Le 6 août, Nicolas m'annonce que Pierre a été malade et que le mardi 5 août ses parents ont amené Pierre en urgence chez le médecin au Vans. Je n'ai jamais pu avoir l'ordonnance et rien n'a été notifié dans le carnet de santé. Même la pédiatre de Pierre, qui a écrit au médecin des Vans n'a rien pu avoir, ni savoir sur le traitement que Pierre avait pu avoir.

A son retour, Pierre est épuisé, malade, vomissements... Je l'amène aux urgences. Il se plaint d'avoir mal au ventre, vomit et fait une crise d'angoisse.

Pierre mettra 3 mois pour se remonter.

Pierre la nuit se met à se réveiller en pleurant et en montrant du doigt. Il me dira aussi qu'il dort enfermé dans le noir chez ses grands parents et chez son père, et que si il pleure, ils le laissent pleurer jusqu'à ce qu'il s'endorme (d'épuisement). Il faudra à Pierre 3 mois pour se remettre de ses 15 jours et du traitement médical reçu.

Nicolas refusera que Pierre aille à l'école en septembre 2008 alors que selon la pédiatre et le pédopsychiatre Pierre est prêt.

- **Week-ends 13/14 septembre 08, 27/28 septembre 08 et 11/12 octobre 08** : avant de partir Pierre se met à ré exprimer ses peurs de dormir chez son père ou ses grands parents. A son retour, Pierre me dira « colère papi car croque moi, papi giflé moi ». Il rentre épuisé, **grince des dents à nouveau**, angoisse dès qu'il ne me voit plus (même pour un changement de pièce).
- **Toussaint du 25/10/08 au 30/10/08** : Nicolas m'a prévenu que je n'aurai aucune nouvelle de Pierre durant cette période. Pierre se ferme à l'idée de partir, il dit « je ne veux pas aller chez papi et mamie, ils sont méchants. », « je ne veux pas voir papa ». Pierre rentrera épuisé, il me dit passer ses journées devant la télé et ne pas sortir en dehors de la cité.
- **Week-ends 8/9 novembre 08, 22/23 novembre 08 et 6/7 décembre 08** : Pierre refuse toujours de partir chez son père : « ils sont méchants, papi ne veut pas que je me lave tout seul ». A partir de ces week-ends Emilie et Nicolas auront en moyenne 20 minutes à 45 minutes de retard pour venir chercher Pierre sans prévenir. A chaque départ Pierre doit attendre que son père est finit sa cigarette puis d'installer son siège auto avant d'être posé dans la voiture. Au retour de l'un de ses week-ends, Pierre me parle d'un secret que papi lui a interdit de me dire sinon papy tuera maman. Pierre me dit aussi qu'il passe ses week-ends et ses vacances à la clinique auprès de Gisèle, arrière grand-mère (qui était en train de mourir). Impossibilité de dialoguer avec Nicolas ni avec Emilie. J'essaie quand même le 18 décembre 08 de téléphoner à Nicolas afin de lui parler de Pierre, Nicolas me répondra « je m'en fous, je n'ai rien à recevoir de toi ».

- **Noël 20/12/08 au 27/12/08** : Nicolas après être arrivé avec 20 minutes de retard, sort de la voiture, allume sa cigarette et laisse son père s'occuper de Pierre. Nicolas m'informe que je n'aurai pas de nouvelles de Pierre durant la semaine de Noël. William me dira « si il ne répond pas tu peux me téléphoner sur mon portable, je te donnerai des nouvelles ». j'arriverai à parler à Pierre seulement le 25 décembre par l'intermédiaire du grand père. Pierre rentre le 27 décembre, à son arrivée, Nicolas m'informe que Pierre à été malade : 3 jours de cortisone. Pierre me dit qu'il a passé sa semaine devant la télé.
- **Week-ends 10/11 janvier 09, 24/25 janvier 09 et 7/8 février 09** : Nicolas refuse de changer un week-end pour que Pierre puisse faire une activité poney. Toujours des retards non prévenus pour venir chercher Pierre.
- **Février du 15/02/09 au 21/02/09** : Pierre part pour une semaine, à son retour il est toujours fatigué, angoissé, grince des dents, à du mal à récupérer, parle de la télé (manga, foot...).

Nicolas Garreau, père de Pierre, ne prend aucune nouvelle de Pierre durant 15 jours, même jusqu'à parfois 3 semaines : Pierre ne sait jamais si son père va venir le chercher.

- **Week-ends 7/8 mars08, 21/22 mars 09, du 12/04/09 au 19/04/09, du 1/05/09 au 03/05/09, 16/17 mai 09, du 30 mai au 1 juin 09, 13/14 juin 09 et 26/27 juin09** : chaque week-end Emilie et Nicolas auront en moyenne une demi heure de retard parfois même jusqu'à une heure sans prévenir. Nicolas refuse de prendre le sac de vêtement de Pierre, seulement doudou et sucette malgré le fait que Pierre dise qu'il n'a pas sa sucette pour dormir. Pierre me dit « que c'est la copine de son parrain Samantha qui le garde et qu'il dort chez papi et mamie car papa et Emilie dorment dans leur appartement ». A plusieurs reprises Pierre sentait fort la cigarette, et même une fois une odeur de cannabis c'est échappée de la voiture d'Emilie (attestation Thierry Ponsard). Pierre est perturbé par ce qu'il voit à la télé durant ses week-ends ou semaines chez son père et/ou grands parents : cauchemars, angoisses, dents qui grincent, se tape.... Le 27 juin à son retour, Pierre fait une nouvelle crise d'angoisse, il a pris un coup de chaleur, il me dit « papa n'a pas d'eau ni de brumisateur dans la voiture d'Emilie ».

- **Le 18 mai 2009, le juge VULLO réordonne pour un an une AEMO, alors que Pierre (3 ans) était présent à l'audience, Mr Vullo me menace que Pierre change de résidence et que je dois cesser mes propos à l'égard du père de Pierre qui n'a soit disant rien à se reprocher. Il me reproche une nouvelle fois de l'avoir saisie directement. Et ne tiendra pas compte des attestations fournies concernant la toxicomanie de Nicolas Garreau et de sa compagne Emilie Gamon ; ou encore des propos de Pierre. Un enfant de 3 ans ne peut pas être écouté par un juge pour enfant dicit le juge VULLO. De plus, aux dires du juge VULLO, concernant la circoncision de Pierre (à cause d'un phimosis du aux décalotages du père et des grands parents paternels), un enfant d'un an peut se décalotter tout seul.**

- **Vacances du 17/07/09 au 31/07/09 :**
La voiture, d'Emilie Gamon, compagne du père de Pierre, est en panne. Pierre passera une heure seul sans manger ni boire sur le parking, il était midi. En me garant je l'ai vu et je suis immédiatement allée lui chercher à manger (voir attestation).
 Nicolas refuse que Pierre et moi nous nous parlions. Durant quinze jours Pierre sera avec ses grands parents dans un camping en Ardèche (la Vignasse, 07 BERRIAS ET CASTELJAU) sans son père. Il faudra une semaine à Pierre pour se remettre de ses 15 jours. Pierre me parle : « papi m'a parlé de la fufoune à mamie, je dors avec papi et mamie dans la caravane dans leur lit ». De plus, Pierre dit qu'il prend sa douche avec papi ou parrain nus sous la douche avec lui.

- **Vacances du 17/08/09 au 31/08/09 :** Pierre part une nouvelle fois pour 15 jours chez son père ou chez ses grands parents paternels, il ne sait jamais à l'avance. Nicolas m'informe : « je ne ramènerai Pierre que pour la rentrée », encore une menace de ne pas ramener Pierre le 31 août comme le stipule l'ordonnance du Juges aux Affaires Familiales. A son retour Pierre est épuisé me disant : « maman j'ai vu le film Transformers avec papa », « quand je me réveille le matin, papa allume la télé et va se recoucher sans me donner à manger, j'attends qu'il se lève pour manger », « papa m'enferme dans ma chambre pour dormir ».

- **Week-end du 19 et 20 septembre 2009 :** La voiture de Mlle Gamon Emilie est une nouvelle fois en panne. Mr Garreau me demande de venir chercher Pierre à son domicile car le grand père refuse de l'accompagner pour le retour de mon fils. Pierre avait un doudou plein d'excréments (il suce son doudou parce que son père lui enlève sa sucette). Son père m'explique que Pierre était malade le matin.

- **Jeudi 24 septembre 09 : Nicolas m'a assigné devant le juge aux affaires familiales (JAF), Mr JP RIEUX, afin d'obtenir la garde de Pierre âgé de 3 ans et demi, sur le seul fait que j'ai décidé de partir faire des études de théologies à Florence en Italie. Au cours de l'audience le juge RIEUX m'interpelle : « c'est une erreur de votre part que de partir en Italie, il y a 15 ans les femmes avaient tous les droits et tous pouvoirs, aujourd'hui place aux hommes, j'ai élevé mes enfants ». Alors qu'assistée de mon avocate je proposais à Nicolas de voir Pierre même plus que lors d'un droit de visite classique, le juge Rieux n'a pas une seule seconde tenu compte des attestations livrées au dossier concernant les actes de maltraitances que Pierre subit au sein de sa famille paternelle : drogue, aliénation parentale avec dénégation de la mère, violences physiques et psychologiques (Pierre est suivi depuis novembre 2007 par un pédopsychiatre), violences moralesLe juge RIEUX devait rendre son délibéré le 8 octobre. A la suite d'un courrier que j'avais au juge pour enfants Mr VULLO afin de le prévenir de notre départ en Italie le 5 octobre, Le juge RIEUX a avancé son délibéré au 1 octobre.**

Le 2 octobre à la suite d'un appel téléphonique de mon avocate, j'ai dû prévenir mon fils Pierre qu'il devait à partir du lendemain midi aller vivre avec son père et que l'on se verrait (en attendant l'appel) que pendant les vacances et 4 jours par mois, ce que j'avais proposé pour que son père puisse le voir.

Le juge Rieux a ordonné au nom du peuple français qu'un enfant de 3 ans et demi quitte sa mère, à laquelle on ne reproche rien sauf le fait de mener sa vie et de reprendre des études à l'étranger, ou son fils aurait pu aller dans une école française : pour le juge Rieux, il est impensable qu'un enfant se retrouve dans un pays dont il ne connaît pas la langue seul avec sa mère.

Sans compter que pour le juge Rieux comme pour le Juge Vullo, la liberté d'expression ne compte pas : pour eux faire des études de théologies c'est être manipulé par l'Eglise, qu'ils considèrent comme une secte.

En conclusion, une aliénation parentale grave depuis la naissance de Pierre est un fait établi, avec dénégation de la mère. Pierre est totalement déshabillé, dicit la grand-mère, Sandrine Garreau à Mme Vallet, éducatrice IOE et perd son identité. Sandrine Garreau se prend pour la mère de Pierre, le considérant comme la fille qu'elle n'a pas pu avoir : « quand Pierre arrive je le déshabille et le rhabille avec mes vêtements et lui mets des bijoux ».

De plus les nombreuses menaces de mort ou d'enlèvements de Pierre à mon égard n'ont pas cessées depuis la séparation le 21 mars 2007. William Garreau ayant prémédité l'enlèvement du 18 mars 2007. La mère de William Garreau, Mme SERUAU Jacqueline a une place de responsable dans la communauté Mormon d'Evreux. William Garreau qui a été élevé depuis l'âge de dix ans avec les Mormons, base sa vie sur leur philosophie. Durant son adolescence, Nicolas s'est scarifié les bras et les jambes, faisant parti d'un groupe gothique. Nicolas Garreau a à l'âge de 18 ans mis enceinte une jeune fille, Aurore, de 14 ans qui a du avorter seule. Alors que j'étais enceinte de 8 mois, j'ai appris qu'une jeune femme prénommée Waoussila, avait accouché d'un enfant de Nicolas Garreau. Pierre vit et subit des actes de maltraitements physiques, psychologiques et morales que le Juge Vullo, juge pour enfant et le juge Rieux, JAF, refusent de reconnaître.

Je n'ai jamais fait de dépôt de plainte contre Nicolas Garreau pour maltraitements physiques, psychologiques et morales, sur Pierre afin de maintenir un climat de sécurité pour Pierre.

A ce jour, Pierre subit toujours, et ma fonction de mère est de le protéger.

Nicolas Garreau, le père de mon fils, refuse de mettre Pierre à l'école ou à la garderie ou encore qu'il sorte jouer hors de la cité (Nocaze, 26200 Montélimar).

De plus il refuse que Pierre et moi puissions avoir un contact téléphonique aux dires de Nicolas Garreau « Pierre ne veut pas te parler ».

A ce jour j'ai fait appel de la décision de juge Rieux. Je saisis aussi la cour européenne.

J'ai besoin de votre aide pour protéger mon fils. Je ne suis pas une de ces mères qui cherchent à détruire le père sinon pourquoi aurais-je toujours voulu que Pierre garde un contact avec son père même après notre fuite. Je souhaite simplement que les actes de maltraitements physiques, psychologiques et morales soient reconnus et que mon fils Pierre soit protégé. Que la justice ne se cache pas derrière le terme « au nom du peuple français » mais prenne ses responsabilités envers un enfant de 3 ans et demi qui subit et souffre aujourd'hui de ne plus voir sa mère.

MALTRAITANCES RECENTES SUBIT PAR PIERRE :

- **23 octobre 2009 :** alors que j'allais chercher mon fils Pierre pour les vacances de Toussaint, j'ai remarqué que Pierre avait une brûlure à l'annulaire gauche et un érythème fessier très impressionnant. Au cours de sa visite chez notre médecin traitant celui-ci a en plus constaté que Pierre avait une entorse cervicale et une entorse au sacrum.

La brûlure venant d'une cigarette. (voir certificat joint).

Pierre s'est plaint avoir faim au domicile de Mr Garreau et de Mlle Gamon car ceux-ci ne répondent pas à ces demandes.

- **Novembre 2009 :** Je vais chercher Pierre pour 4 jours. Les éducateurs m'envoient un mail le 23 novembre 2009 me signalant que Pierre va très bien, il va à l'école, il s'y plaît.

Il a une bronchite et il va très mal.

- **Vacances de Noël 2009 :** Alors que je devais aller chercher mon fils à la sortie de l'école. Pierre ne s'y trouvait pas et ni son institutrice ni le directeur ne connaissait la cause de son absence. Il était présent le matin. Pierre avait des éruptions psychosomatiques sur tout le visage qui n'avaient pas été soignées. Pierre était un petit garçon vif d'esprit, courageux, téméraire, aventurier : à ce jour mon fils a peur de tout, et de plus il est triste.

FAITS CONCERNANT PIERRE DEPUIS LA SEPARATION , le 3 octobre 2009 :

PIERRE fait une dépression, il n'est pas soigné, il a faim et ne dort pas.

Il passe ces journées devant la télévision et la violence.

Le père, Mr Garreau Nicolas et les grands parents paternels, Sandrine et William Garreau refusent de lui donner son traitement médical prescrit par la pédiatre (chef de clinique) et son médecin traitant.

J'ai retrouvé les traitements intacts dans le sac de mon fils, Pierre avec les bottes pleines de terre qui étaient dans les culottes.

Ils refusent toute communication directe avec moi et PIERRE.

Ils m'agressent ainsi que me mère physiquement et violences verbales et menaces de mort devant PIERRE, qui tremble de peur et pleure.

Aucun éducateur de l'AEMO ne s'est manifesté, bien au contraire, suite à un courrier de ma mère pour expliquer la situation de PIERRE au président du CONSEIL GENERAL et au président DE LA SAUVEGARDE DE L ENFANCE, ils se sont retournés contre Pierre et moi, contredisant les attestations et les certificats des médecins sur la santé de PIERRE et l'institutrice sur ces absences scolaires.

Pierre est malade toutes les semaines.

**PIERRE EST EN GRAVE DANGER PHYSIQUE PSYCHOLOGIQUE ET MORAL
EST-CE QUE QUELQU'UN VA SE DECIDER A M'AIDER A LE PROTEGER ?**